

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2019 / 2020



### Je souhaite m'inscrire à la formation **L'homéopathie au comptoir** **Expertise Pédiatrie**

**Ville :** ..... **Dates :** .....

#### **PARTICIPANT** (exclusion des apprentis et des contrats de qualification)

*Merci de remplir tous les champs ci-dessous en majuscules*

Civilité\* : ..... Date de naissance\* : .....

Prénom\* : ..... Nom\* : ..... Nom de jeune fille\* : .....

Email perso\* : ..... Email pro\* : .....

Pharmacien titulaire     Pharmacien adjoint     Préparateur     Autre (précisez) .....

N°RPPS .....

Le déjeuner est compris. Si régime alimentaire particulier, merci de nous contacter (ex : végétarien, allergies..)

Je souhaite recevoir des informations sur la thérapeutique homéopathique et des futures expertises au CDFH\* :  oui  non

#### **JE SUIS SALARIE(E)**

Prix total de la formation HT	590,00 €
TVA Selon taux en vigueur	118,00 €
Total TTC	708,00 €
Frais pédagogiques (réglés directement par Actalians/OPCA PEPSS)	- 490,00 €

**Total TTC à régler (joindre un chèque à l'ordre du CDFH) **218,00 €\*****

*\* Prise en charge susceptible d'être modifiée à chaque début d'année*

#### **JE SUIS TITULAIRE**

Prix total de la formation **708€ TTC**.

*Prise en charge possible par l'agence nationale du DPC ou par le FIF-PL sous réserve de conditions réunies*

Inscrivez-vous sur notre site **www.cdfh.fr** ou contactez-nous au **04 78 45 61 94**.

Vous connaîtrez ensuite le montant à régler au CDFH en fonction de votre choix de prise en charge et du montant de votre enveloppe disponible.

Fait à ..... Le .....

Cachet et signature de l'officine

## **PRISE EN CHARGE POSSIBLE** (Sous réserve de conditions réunies et susceptibles d'être modifiées à chaque début d'année)

### **SALARIE**

#### ■ OPCA PEPSS/Actaliens

Les coûts pédagogiques sont pris en charge en totalité (Tiers payant).

Frais annexes par jour de formation (Sous réserve de budget disponible)

- Frais de salaire versé à l'officine : 84€/ jour
- Déjeuner : 15 €/ jour
- Déplacement : 0,25€/ km

Pour le parcours entreprise-centre de formation, si la distance est supérieure à 30km A/R

[www.opcapepss.fr/](http://www.opcapepss.fr/)

### **TITULAIRE**

#### ■ FIF-PL

Prise en charge des frais pédagogiques au coût réel plafonnée à 350€ par jour, limitée à 1400€ par an

[www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

#### ■ L'agence nationale du DPC

Prise en charge au coût réel plafonnée à 1 459,92 € par participant et par an.

Cette prise en charge comprend le paiement du forfait et l'indemnisation éventuelle du professionnel de santé.

[www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr)

## **CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION**

### *INSCRIPTION*

Le nombre de participants à nos sessions de formation étant limité à 15, les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du dossier complet : elles seront alors enregistrées par ordre de réception.

L'inscription est personnelle : le participant qui figure sur le bulletin d'inscription devra impérativement être le même que celui qui participe à la formation.

Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception du dossier complet.

### *ANNULATION*

Toute annulation, absence ou report d'inscription doit être communiqué par écrit au CDFH au plus tard dix jours ouvrables avant le début de la formation.

Si l'annulation est reçue dans les délais cités ci-dessus, seules les journées suivies seront facturées.

Passé ce délai, à titre de dédommagement, le CDFH se réserve le droit de facturer la totalité de la session de formation.

Le CDFH se réserve le droit d'ajourner une session dans un délai de quinze jours précédant la date de lancement dans le cas où le nombre de participants serait jugé pédagogiquement insuffisant.

### *ATTESTATION DE PRESENCE*

A la fin de la session, une attestation de présence sera adressée à la pharmacie.

### *INFORMATIQUE ET LIBERTES*

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des formations dispensées par le CDFH. Elles sont susceptibles d'être transmises aux sociétés du groupe afin de mieux vous accompagner dans le choix et le suivi desdites formations. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux données vous concernant. Vous pouvez l'exercer en nous contactant par courrier à l'adresse suivante :

20, rue de la libération – 69110 Ste Foy les Lyon, par téléphone : 04 78 45 61 94

ou par e-mail : [contact@cdfh.fr](mailto:contact@cdfh.fr)